



Communiqué de presse

17 décembre 2020

Paris 2024 conclut l'année 2020 avec un projet plus fort

Au terme de l'année 2020, Paris 2024 et l'ensemble des parties prenantes ont approuvé un nouveau concept de Jeux optimisé, qui consolide ses points forts. Avec l'organisation des épreuves de football à Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris et Saint-Etienne, les Jeux de Paris 2024 se déploient désormais dans toute la France. Dans la perspective des Jeux de Tokyo à l'été 2021, Paris 2024 souhaite partager son projet pour rassembler les générations, les territoires de la métropole aux Outre-mer, les femmes et les hommes dans la parité, les sports urbains et les sports historiques de l'Olympisme et du Paralympisme.

Pour télécharger les cartes des sites olympiques et paralympiques : <https://we.tl/t-afmNxJnFcp>

Pour télécharger les visuels des sites olympiques et paralympiques : <https://we.tl/t-vMce76O8kt>

Les Jeux dans toute la France

A la suite de la validation du programme des sports de Paris 2024 par le CIO et l'IPC, **le Conseil d'administration de Paris 2024 marque l'accord final de toutes les parties prenantes sur le concept des Jeux Olympiques et Paralympiques**, dont la révision avait été engagée au printemps dernier.

La dernière étape de cette validation était la sélection des stades qui accueilleront les épreuves de football. Au terme du processus d'instruction, reposant sur des critères d'excellence technique, de durabilité, d'engagement et d'héritage, ce sont les grandes agglomérations suivantes qui ont été **choisies pour accueillir les tournois féminins et masculins de football : Bordeaux, Lyon, Marseille Nantes, Nice, Paris et Saint-Etienne** (NDLR : la validation de cette sélection sera soumise à la FIFA lors de son prochain Council en mars).

Encore plus sobre, le concept révisé permet de faire des économies grâce à une réduction du nombre de sites de compétition et à leur meilleure optimisation, **tout en renforçant ses atouts de départ : le maintien de l'intégralité des sites emblématiques** ; la compacité et l'accessibilité ; la préservation des équilibres territoriaux et notamment de la place de la Seine Saint-Denis au cœur du projet.

Un budget maîtrisé, avec 2,5% d'augmentation grâce à des recettes supplémentaires

Sobriété et équilibre entre les dépenses et les recettes sont les principes qui guident la construction du budget de Paris 2024, ce qui nécessite des ajustements annuels pour s'adapter aux changements de



contexte. **L'exercice 2020 aura permis de démontrer la capacité d'adaptation du projet et son attractivité préservée.**

En octobre 2020, le groupe Orange a rejoint la grande famille des partenaires de Paris 2024, en tant que fournisseur officiel des Jeux de Paris 2024 ; D'autres partenariats ont été signés et seront annoncés prochainement. **A 4 ans des jeux, Paris 2024 a déjà sécurisé 46% des recettes attendues de partenariat.**

Paris présente un budget à l'équilibre qui intègre désormais l'ensemble des épreuves et une évaluation plus fine du périmètre de certaines dépenses, financés grâce à des redéploiements de moyens et des recettes en hausse. Cette hausse des recettes est consécutive à des jauges d'accueil supérieures sur les sites sélectionnés dans le cadre de la revue de concept, et à une hausse **du programme des partenaires olympiques (programme TOP).**

Le Fonds de dotation de Paris 2024, principal outil de la stratégie d'héritage de Paris 2024, lancé

La stratégie d'héritage de Paris 2024 a connu une étape décisive en 2020, avec la mise en œuvre opérationnelle du Fonds de dotation Paris 2024 pour soutenir le développement de projets où le sport est un outil d'impact social, et apporter un accompagnement de long terme à des acteurs fragilisés par la crise, en particulier le mouvement sportif.

Le premier appel à projets, lancé en collaboration avec l'Agence Nationale du Sport, le CNOSF et le CPSF, a permis de sélectionner 1 024 projets, donc 55 lauréats (5 projets nationaux et 50 projets locaux/régionaux).

Réuni ce jeudi 17 décembre pour la deuxième fois, le conseil d'administration du Fonds de dotation Paris 2024 a procédé à l'adoption de son règlement financier. Les prochains appels à projet seront lancés au printemps 2021.

Engager tous les territoires dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo

A 4 ans de l'événement, les Français manifestent un soutien important au projet. Ils sont 84% à être favorables à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 d'après un sondage Harris mené en ligne du 14 au 16 décembre 2020 sur un échantillon représentatif de Français.

En 2021, avec les Jeux de Tokyo en ligne de mire, **Paris 2024 entend continuer à susciter l'engouement des Français, leur offrir un aperçu de l'immense célébration qui les attend** et les impliquer encore davantage dans l'aventure des Jeux.

Le conseil d'administration de Paris 2024 a ainsi adopté le cadre général et opérationnel de **l'Olympiade culturelle, qui au lendemain des Jeux de Tokyo, et jusqu'à ceux de Paris en 2024, permettra de faire émerger de nombreuses manifestations artistiques culturelles sur tous les territoires.**

Paris 2024 poursuivra et amplifiera la dynamique menée en 2020 avec le label Terre de Jeux 2024. Plus de 20 millions de Français habitent désormais dans une commune « Terre de Jeux 2024 ». Lancé au cœur de



l'été pour recréer des moments de partage entre les athlètes et leur public, **le Club Paris 2024 a déjà séduit des milliers de Français.**

L'année 2021 sera aussi mise à profit pour préciser les concepts de célébration qui contribueront aux festivités pendant les Jeux. Les grands principes du relai de la flamme ainsi que la finalisation de la stratégie des volontaires seront également au programme.

Contacts presse Paris 2024

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – avilleger@paris2024.org

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Anne-Solène ROUDEL – +33 6 73 07 87 61 – asroudel@paris2024.org

Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 182 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaire Officiel

